

Municipalité de Sainte-Rita

5, rue de l'Église Ouest Sainte-Rita (Québec) G0L 4G0

 Tél : 418 963-2967

 Fax : 418 963-6539



Bulletin Municipal Janvier à Mars 2024

Présentation du personnel

L'équipe du bureau :

Sergine Gagnon, directrice-générale, gref.-trés.
Kristina Bernier, secrétaire adjointe
Guylaine Gagnon, ressource administrative
Julien Colpron-Tremblay, inspecteur en bâtiment
inspection.sterita@gmail.com

Les employés municipaux :

Robert Lebel, chef d'équipe/opérateur machinerie lourde
Sylvain Beaumont, opérateur machinerie lourde
Aubin Saint-Pierre, opérateur voirie hiver
Charles-Édouard Viau, mécanicien
France Gagnon, entretien ménager

Heures d'ouverture du bureau pour la population

Lundi, mardi, mercredi et jeudi

8h00 à 12h00
13h00 à 16h30



Site Web

<http://www.ste-rita.ca>

Courriel

admin@ste-rita.ca



Monsieur Michel Colpron, maire

Monsieur Jean Gagnon, conseiller
Madame Christine Charlebois, conseillère
Monsieur Dany Ouellet, conseiller
Monsieur Émile Dubé, conseiller
Monsieur Pascal Lavoie, conseiller
Monsieur Danny Michaud, conseiller

siège # 1
siège # 2
siège # 3
siège # 4
siège # 5
siège # 6

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

- 8 avril
- 6 mai
- 3 juin

BIENVENUE À TOUS!

Mot du maire

Printemps 2024

Bonjour à tous,

L'hiver tire enfin à sa fin, ou presque. Un hiver mémorable selon les anciens.

Je profite de cette période de l'année pour remercier notre équipe de voirie d'hiver; Messieurs Robert Lebel, contremaître, Sylvain Beaumont et Aubin St-Pierre, opérateurs et Charles-Édouard Viau, mécanicien-opérateur.

Le 14 février, la vérification comptable de notre administration municipale pour l'année 2023 a été effectuée. Les résultats complets seront déposés à la séance du conseil municipal du 9 avril (au lieu du 8 avril, date planifiée pour l'année 2024). Déjà nous savons que le surplus pour l'année financière 2023 est de \$57,223, montant qui s'ajoute à notre surplus accumulé. Celui-ci atteint désormais \$466,138 (réserve très appréciable pour faire face à des dépenses futures et à des imprévus importants). Ces montants tiennent compte des achats (non-planifiés) d'une niveleuse et d'une camionnette de service (\$35,000 et \$17,000).

Le 10 mars, nous avons tenu notre traditionnel "Hommage aux bénévoles" jumelé à l'accueil aux nouveaux arrivants. Plus de 50 personnes se sont rassemblées pour un brunch dominical. Sur la vingtaine de nouveaux arrivant en 2023, 11 ont pris part à l'activité.

Le programme de financement TECQ 2019-2023 (taxe d'accise sur l'essence et de contribution du Québec) qui sert surtout pour les travaux de voirie, se termine cette année et toutes les sommes qui nous étaient dévolues ont été investies. Pour le moment nous sommes dans l'attente concernant la reconduction du programme pour les prochaines années. Nous souhaitons vivement le renouvellement de ce financement car sans cela les petites municipalités feront face à un défi de taille.

Au printemps 2023, nous recevions dans le cadre du programme "Voisins solidaires" la somme de \$9 000 que nous devons dépenser dans l'année en cours dans des activités à caractère rassembleur. À ce jour ce montant a été investi de la façon suivante : par la municipalité, 2 brunchs pour les "Hommage aux bénévoles" (2023 et 2024) et 1 brunch dans le cadre de la journée souvenir "Opérations Dignité rurale" (printemps 2023), par le comité des loisirs pour la Fête de Noël, par le groupe des aînés (issu de la dissolution du Club des 50 ans et +) pour l'achat d'équipement, par le comité "Les jardin Rita de Cascia" pour la fête des récoltes et pour la cuisine de l'amitié pendant l'hiver, par le comité l'hÉRITAGE pour l'aide au financement d'un gazebo au cimetière et finalement par le groupe organisateur du 100e de la paroisse de Sainte-Rita pour le financement du projet.

Sur ce, je vous souhaite à tous un heureux printemps...



Conseil Municipal

Nous profitons du journal pour vous transmettre des informations diverses concernant les décisions ou sujets discutés lors de nos dernières séances du conseil. Veuillez noter que le procès-verbal complet est disponible sur le site officiel de la municipalité : www.ste-rita.ca. En voici un résumé.

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 JANVIER 2024

REVENUS ÉOLIENS SUPPLÉMENTAIRE POUR L'ANNÉE 2022

Monsieur Michel Colpron, maire, informe les membres du conseil présents, d'un retour supplémentaire des revenus éoliens pour l'année 2023, en effet, un montant de 29 576,\$ a été distribué par la MRC des Basques selon la part à percevoir pour chaque municipalité, et c'est un montant de 3 221,\$ représentant 3.221% qui reviendra à la municipalité de Sainte-Rita.

PAIEMENT DE LA PRIME DE FIDÉLITÉ DES EMPLOYÉS

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rita est consciente que les employés municipaux sont une ressource difficile à recruter ;

ATTENDU QUE la municipalité a mis en place un bonus de fidélité pour ses employés qui demeurent à l'emploi d'une année à l'autre ;

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon et résolu unanimement par les conseillers présents;

QUE la municipalité de Sainte-Rita accepte de verser la somme de 5 131.93\$, excluant le pourcentage de vacances aux employés admissibles pour le versement du bonus de fidélité des employés pour l'année 2023.

QUE le versement des sommes dues aux employés soit versé le 11 janvier prochain.

RENOUVELLEMENT DE LA PRIME FQM ASSURANCE

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rita a reçu le renouvellement de notre contrat d'assurance de dommage avec la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM Assurances);

Il est proposé par monsieur Émile Dubé et résolu unanimement par les conseillers présents ;

QUE la municipalité de Sainte-Rita verse un montant de 18 624.83\$ ainsi que 444.72\$ (GMC Sierra) à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM Assurances) pour le renouvellement de la police d'assurance 011015 couvrant la période du 18 février 2024 au 18 février 2025.

ADJUDICATION SOUMISSION NORDIKEAU –SYSTÈME DE MESURE À L'EAU USÉE 2024

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre de services professionnels pour la Vérification du système de mesure à l'eau usée -2024;

ATTENDU QUE l'activité de vérification sera réalisée avec des équipements et du personnel spécialisés, en adéquation avec les règlements et bonnes pratiques les plus à jour ans le domaine (ROMAEU) et en adéquation avec le cahier 7 du Centre d'Expertise en Analyse Environnementale du Québec (CEAEQ);

ATTENDU QUE la firme Nordikeau nous offre ce qui suit :

| | |
|--|------------------|
| Option 1 an (intervention 2024) | 1 750,\$ |
| Option 3 ans (intervention 2024,2025,2026) 2024... | 1 650,\$ |
| | 2025... 1 716,\$ |
| | 2026... 1 784,\$ |

Il est proposé par monsieur Danny Michaud et résolu unanimement par les conseillers présents ;

QUE la municipalité de Sainte-Rita accepte l'option 3 ans dont les taux unitaires (excepté les dépenses) seront majorés de 4%, tous les 1^{ers} janvier.

ADJUDICATION POUR LA VENTE DE LA CAMIONNETTE DODGE RAM

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rita avait offert, par soumission, la vente du DODGE RAM 2005 à toutes personnes ayant un intérêt pour le véhicule usagé;

ATTENDU QUE la municipalité n'a reçue qu'une seule offre au montant de 500,\$

ATTENDU QUE le Garage Julien Lebel, garage de pièces usagées de Saint-Cyprien, offre, quant à lui, un montant de 900,\$ pour le véhicule;

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon et résolu unanimement par les conseillers présents ;

QUE les membres du conseil municipal de la municipalité de Sainte-Rita accepte l'offre de 900,\$ de Garage Julien Lebel de Saint-Cyprien.

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 5 FÉVRIER 2024

RÉSOLUTION D'APPUI À LA VILLE DE TROIS-PISTOLES

ATTENDU QUE la Ville de Trois-Pistoles désire adhérer à l'entente portant sur l'établissement d'une cour municipale commune par l'extension de la compétence de la cour municipale locale de Rivière-du-Loup sur le territoire de diverses municipalités (Entente);

ATTENDU QUE l'article 18 de ladite Entente prévoit que, sous réserve des modalités prévues à la *Loi sur les cours municipales*, toute autre municipalité locale ou régionale peut, avec le consentement unanime des municipalités déjà parties à l'entente, adhérer à l'Entente;

ATTENDU QUE cette adhésion doit se faire par règlement et est conditionnelle à l'acceptation, par le Ville de Trois-Pistoles, des conditions prévues à l'Entente et ses modifications;

ATTENDU QUE le règlement 891 de la Ville de Trois-Pistoles a été adopté lors de la séance ordinaire du 10 octobre 2023 et est entré en vigueur le 17 octobre 2023;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Danny Michaud et unanimement résolu par les conseillers présents;

QUE les membres du conseil municipal de Sainte-Rita approuvent l'adhésion de la Ville de Trois-Pistoles à l'Entente portant sur l'établissement d'une cour municipale commune par l'extension de la compétence de la cour municipale locale de rivière-du-Loup sur le territoire de diverses municipalités.

ADJUDICATION DE LA SOUMISSION POUR LES INSTALLATIONS PG SOLUTIONS

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rita doit remplacer son équipement informatique, le serveur principal du bureau de la directrice générale, afin d'être plus performant pour les années à venir et ainsi pouvoir supporter le prochain Windows 11;

ATTENDU QUE notre programme de Taxation, Paie, Fournisseurs et Grand-Livre général est de PG Solutions et qu'ils doivent, eux même, procéder au transfert des logiciels de PG Solutions sur le nouveau serveur;

ATTENDU QUE les frais de gestion de projet PG ainsi que la main-d'œuvre pour les installations serveur AccèsCité Finances Megagest et AccèsCité en ligne UEL se chiffre à 1 137.50\$ taxes en sus;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par monsieur Émile Dubé et unanimement résolu par les conseillers présents;

QUE les membres du conseil municipal de Sainte-Rita approuvent la dépense de 1 307.84\$ taxes incluses pour cette procédure de transfert.

ADJUDICATION DES SOUMISSIONS POUR LES ANALYSES D'EAU POUR 2024

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rita a reçu deux propositions de services pour les analyses d'eau potable et usées pour l'année 2024;

ATTENDU QUE le Laboratoire H2LAB de Rimouski établi ses coûts totaux annuels à 5 517.25 \$;

ATTENDU QUE le Laboratoire AGRO-ENVIRO LAB de La Pocatière établi ses coûts totaux annuels à 3 645.40 \$;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon et unanimement résolu par les conseillers présents;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Sainte-Rita acceptent la soumission de Agro-Enviro Lab de Sainte-Anne-de-la-Pocatière pour les analyses en 2024.

RENOUVELLEMENT DE PURIBEC POUR L'ENTRETIEN DU SYSTÈME D'EAU EN 2024

ATTENDU QUE l'entreprise Puribec Inc. de Rimouski, nous a fait parvenir une soumission pour l'entretien du système d'eau au Centre Multifonctions ainsi que pour les analyses de base et le rapport d'analyse minéralogique;

ATTENDU QUE le montant de la soumission est de 175,\$ par visite taxes en sus pour un minimum de 4 visites soit aux 3 mois;

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon et résolu unanimement;

QUE la municipalité de Sainte-Rita accepte l'offre de l'entreprise Puribec Inc. pour faire l'entretien ainsi que les analyses de base et le rapport d'analyse minéralogique au montant de 201.21\$, taxes incluses, par visite pour un entretien aux 3 mois.

RÉSOLUTION POUR TRANSACTIONS À LA SAAQ

ATTENDU QUE le véhicule Dogde RAM a été vendu au garage Julien Lebel Inc. de Saint-Cyprien;

ATTENDU QUE la niveleuse Champion 740 a été remplacée considérant le bris majeur au moteur et qu'elle ne sera plus utilisée par la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon et unanimement résolu par les conseillers présents;

QUE les membres du conseil municipal de Sainte-Rita mandatent madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière à effectuer les transactions de la mise au rencart et/ou de remisage pour les deux véhicules nommés ci-haut.

CONGRÈS ADMQ 2024

ATTENDU QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) tiendra son congrès annuel, au Centre des congrès de Québec, les 12, 13 et 14 juin prochain au tarif membres réguliers de 577,\$ taxes en sus et qu'il avait été prévu et budgété la participation de la directrice générale afin de pouvoir bénéficier de plusieurs formations qui se prêtent à ses fonctions;

Il est proposé par monsieur Pascal Lavoie et résolu unanimement par les conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Sainte-Rita autorise la dépense de 663,41\$ taxes incluses, pour l'inscription au Congrès de l'ADMQ de la directrice générale et conviennent que les frais reliés à la chambre et aux déplacements seront payés ultérieurement suite à l'événement.

DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

ATTENDU QUE les administrateurs de l'HÉRITAge de Sainte-Rita en collaboration avec le Comité de Soutien de l'Église de Sainte-Rita projette de faire construire un gazébo dans le cimetière de la municipalité afin que les familles et visiteurs puissent s'y rassembler lors d'inhumation ou de rencontres familiales;

ATTENDU QUE le comité de Soutien de l'Église de Sainte-Rita a vu le jour en 2005 afin de supporter financièrement la Fabrique et que suite à la vente de l'église en juin dernier, les administrateurs de cet OBNL ont pris la décision de remettre les fonds accumulés au comité l'HÉRITAge de Sainte-Rita afin de contribuer à la réalisation du projet;

ATTENDU QUE les administrateurs de l'HÉRITAge de Sainte-Rita comptent sur la participation financière de la municipalité pour mener à bien ce projet;

Il est proposé par monsieur Émile Dubé et unanimement résolu par les conseillers présents;

QUE les membres du conseil municipal sont en accord pour une implication financière ainsi que par le prêt de la machinerie selon les besoins pour la réalisation de ce projet mais qu'ils décideront du montant octroyé selon le montage financier produit.

ACCEUIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS ET HOMMAGE AU BÉNÉVOLES

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal de Sainte-Rita désirent souligner le travail de tous les bénévoles de la municipalité et accueillir ses nouveaux arrivants ;

ATTENDU QUE la semaine de l'action bénévole 2024 sera du 14 au 20 avril 2024 sous le thème « **Bénévolat, c'est brillant!** »;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal désirent que l'activité de reconnaissance pour les bénévoles et l'accueil des nouveaux arrivants pour l'année 2023 de la municipalité de Sainte-Rita est lieu le dimanche 10 mars 2024;

Il est proposé par monsieur Pascal Lavoie et résolu unanimement;

QUE la municipalité de Sainte-Rita organise un brunch festif afin de souligner le travail de tous les bénévoles et pour accueillir les nouveaux arrivants de la dernière année, soit 2023;

QUE l'activité sous le thème « **Bénévolat, c'est brillant!** » aura lieu le dimanche 10 mars prochain;

QU'un montant sera alloué par Voisins Solidaires pour défrayer une partie de l'activité;

QUE la municipalité de Sainte-Rita expédie une invitation à tous les comités bénévoles ainsi qu'aux nouveaux arrivants de la municipalité;

DE MANDATER tous les membres du conseil municipal ainsi que la directrice générale et la greffière-trésorière pour l'organisation de l'activité.

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 MARS 2024

ADOPTION DU RAPPORT DE L'AN 3 (2023) DU SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES

ATTENDU QUE selon l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, un rapport doit être déposé par le préventionniste et adopté par résolution du conseil municipal;

Il est proposé par monsieur Danny Michaud et à l'unanimité des conseillers présents;

QUE les membres du conseil municipal de la municipalité de Sainte-Rita adoptent le rapport d'activité annuel en lien avec le schéma révisé de couverture de risques en incendie de la MRC des Basques; ce rapport concerne les activités de l'année 2023 du Service des incendies et de la sécurité civile pour le territoire de la municipalité de Sainte-Rita.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN POUR LE SYSTÈME DE CLIMATISATION

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal de Sainte-Rita ont reçu une nouvelle proposition du contrat d'entretien pour le système de climatisation de la Compagnie Ray Réfrigération Inc. De Saint-Antoine;

ATTENDU QUE la Compagnie Ray Réfrigération Inc. fournira le meilleur matériel et des techniciens compétents pour exécuter ce contrat et que le conseil municipal trouve important d'effectuer une telle maintenance de son système pour le bon fonctionnement du système;

ATTENDU QUE le contrat d'entretien n'inclut pas les matériaux, les pièces, la main-d'œuvre de dépannage, le lavage de condenseur et d'évaporateur et de plus, cet entretien sera fait pendant les heures régulières. Il est important de noter que les filtres et courroies sont incluses au contrat.

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE les membres du conseil municipal de la municipalité de Sainte-Rita acceptent la proposition de Ray Réfrigération Inc. au montant de 540.75\$ par visite pour un coût annuel de 1 081.50\$, taxes incluses, annuellement.

FINANCEMENT D'UNE ÉTUDE DE GROUPEMENT DES SERVICES INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE les différentes municipalités ayant un service incendie sont intéressées à effectuer une étude pour le regroupement de ces services sur le territoire de la MRC des Basques;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Mathieu-de-Rieux est le maître d'œuvre du projet d'étude et que le consultant en incendie choisi est monsieur Éric Steingue;

CONSIDÉRANT QUE la proposition du consultant en incendie pour la réalisation d'un diagnostic et d'une analyse pour la réorganisation des services incendie de la MRC est de l'ordre de 22 000\$ avant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Mathieu-de-Rieux a déposé une demande d'aide financière au volet 4 du FRR, mais qu'il n'y a plus de sommes disponibles dans cette enveloppe;

CONSIDÉRANT QUE la MRC peut disposer du surplus accumulé de la Corporation du Parc régionale des Basques (Écosociété) pour financer cette étude à une hauteur de 20 000\$;

CONSIDÉRANT QUE les maires des municipalités qui étaient présent au lac-à-l'épaule du 7 février 2024 à Sainte-Rita ont affirmé leur intérêt afin de défrayer ensemble les 2 000\$ restant afin de financer cette étude

et ce, à part égale soit 200\$ par municipalité de la MRC des Basques;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon et à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Rita accepte de financer le projet de diagnostic et d'analyse pour la réorganisation des services incendie sur le territoire pour un montant de 200\$ taxes non incluses.

DEMANDE DE FINANCEMENT À LA MAISON DU NOTAIRE

ATTENDU QUE La Maison du notaire nous informe d'une phase 1 d'un projet d'actualisation de leur bâtiment et que ce projet vise à leur permettre d'offrir à l'année, dans des espaces adéquats, une programmation d'expositions et d'ateliers d'arts pour tous les citoyens des Basques et plus spécifiquement du public scolaire ce qui leur est impossible pour le moment, en raison de l'impossibilité de chauffer le bâtiment l'hiver;

ATTENDU QUE le projet contient 3 objectifs principaux soit :

1. Réaliser un carnet de santé
2. Installer un système de thermopompe
3. Réaliser une étude architecturale préliminaire

ATTENDU QU'ILS ont déjà obtenu le soutien financier du F.R.I.E.S d'économie sociale Bas-Saint-Laurent, d'Hydro-Québec, du programme Écopformance et du programme d'Aide à la restauration patrimoniale et qu'une demande au fonds de vitalisation de la MRC des Basques a été déposée mais qu'il demeure une dernière portion à financer, qui sera cruciale à la réalisation du projet et qu'une contribution financière de la part des municipalités de la MRC serait grandement apprécié;

Il est proposé par monsieur Pascal Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Sainte-Rita acceptent de participer financièrement au projet de la Maison du notaire à la hauteur de 50\$ considérant que ce montant n'était pas prévu au budget.

DEMANDE DE PLANTS DANS LE CADRE DU MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS

ATTENDU QUE l'Association Forestière Bas-Laurentienne (AFBL) en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) et du partenaire local, la S.E.R. des Basques, invite la municipalité de Sainte-Rita à participer au « **Mois de l'arbre et des forêts** » qui se tiendra du 1^{er} au 31 mai prochain;

ATTENDU QUE l'AFBL nous offre la possibilité de déposer un projet qui contribuera à ce que les gens de notre milieu développent une appartenance à l'arbre et à la forêt;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal désirent participer au « **Mois de l'arbre et des forêts** » comme par les années passées;

Il est proposé par monsieur Danny Michaud et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la municipalité de Sainte-Rita dépose un projet auprès de l'Association Forestière Bas-Laurentienne qui contribuera à ce que les citoyens, citoyennes de notre milieu développent une meilleure connexion avec les arbres et la forêt;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Sainte-Rita souhaite que notre demande soit acceptée et ainsi être informé du nombre et des espèces d'arbres qui nous seront alloués;

QU'un avis soit publié dans le journal municipal ou autre pour avertir les citoyens, citoyennes de la date de la distribution des arbres.

CHANGEMENT DE RESPONSABLE À LA BIBLIORITOISE

ATTENDU QUE la personne responsable à la Biblioritoise était madame Sergine Gagnon depuis 2017 et qu'elle désire laisser le poste à une bénévole intéressée à poursuivre;

Il est proposé par monsieur Danny Michaud et unanimement résolu par les conseillers présents;

DE nommer madame Colette Drouin, responsable de la bibliothèque la Biblioritoise;

ET QUE la présente résolution rescinde toute résolution antérieure concernant la nomination d'une personne responsable de la bibliothèque.

7 façons d'adopter une alimentation durable



Manger moins de viande

Pour votre santé, votre portefeuille et l'environnement, commencez par intégrer un repas sans viande par semaine. Un classique à essayer : le tofu général tao!



Manger québécois

Même en hiver, repérez les *Aliments préparés au Québec*: produits transformés, viandes et substituts, fruits et légumes à longue conservation, pousses et germinations sont disponibles!



Planifier mon jardin

En février, on peut acheter ses semences, débuter ses semis et faire son plan de jardin! Pas le pouce vert? Inscrivez-vous à des paniers de légumes estivaux auprès des producteurs locaux.



Manger du vrac

Pour éviter les emballages et le gaspillage, vous pouvez commencer avec les produits plus légers qui vous reviendront moins chers (ex. : épices, légumineuses, céréales, fruits séchés).



Manger bio

Pour la biodiversité, privilégiez l'achat biologique lorsque la différence monétaire n'est pas énorme (ex. : bananes, tofu, légumineuses). Certains producteurs locaux n'utilisent ni pesticide ni herbicide sans avoir la certification : renseignez-vous!



Manger du « fait maison »

Économique et meilleur pour la santé, faire soi-même à manger permet aussi d'éviter les emballages et produits transformés. Pourquoi ne pas vous inscrire à une cuisine collective?



Lutter contre le gaspillage

N'attendez pas mars, le mois contre le gaspillage alimentaire pour réduire ce fléau : planifiez, conservez, utilisez tout et partagez!



Pour notre santé et notre planète, donnons-nous le défi d'intégrer un peu de changement à notre assiette!

Alors? Quelle astuce allez-vous essayer?

Cours de groupe en ligne

Programme de prévention des maladies cardiaques :

Prenez votre vie à cœur !

Programme d'enseignement sur le diabète : Mieux vivre avec le diabète

Toutes les personnes intéressées par les sessions de formation sont invitées à remplir le formulaire de préinscription. Cela nous permet de prendre contact avec vous afin de vous présenter notre formule de cours de groupe virtuels et de répondre à vos questions. Nous poursuivrons ensuite le processus d'inscription avec celles et ceux qui nous le demanderont. Tous les cours de groupe virtuels en maladie chronique sont gratuits.

Les formations sont données durant toute l'année. Vous pouvez consulter les horaires de la formation sur notre site Web. Dans le confort de votre foyer puisque les rencontres sont virtuelles via la plateforme Teams.

Pour plus d'informations : Toutes les personnes intéressées par les sessions de formation sont invitées à remplir le formulaire de préinscription. Cela nous permet de prendre contact avec vous afin de vous présenter notre formule de cours de groupe virtuels et de répondre à vos questions. Nous poursuivrons ensuite le processus d'inscription avec celles et ceux qui nous le demanderont. Tous les cours de groupe virtuels en maladie chronique sont gratuits dans le confort de votre foyer puisque les rencontres sont virtuelles via la plateforme Teams.

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent offre des soins et services aux personnes vivant avec une maladie chronique partout sur le territoire. Venez nous visiter : maladieschroniques.cisssbsl.com

Objectifs du programme de prévention des maladies cardiaques : • Comprendre la maladie cardiovasculaire. • Modifier certains comportements à risque. • Agir positivement sur la santé afin d'améliorer sa qualité de vie. • Prévenir l'apparition et l'évolution des maladies cardiaques.

Contenu des rencontres des maladies cardiaques : 1. Mieux connaître le fonctionnement du cœur et les facteurs de risque (infirmière). Comprendre son traitement cardiovasculaire et faire des choix plus éclairés en pharmacie (pharmacien). 2. Saine alimentation pour un cœur en santé (nutritionniste). 3. Démystifier les étiquettes nutritionnelle (nutritionniste). 4. Profiter de tous les bienfaits de l'activité physique sans avoir à devenir un athlète (kinésologue). 5. S'adapter à la maladie et s'assurer d'une bonne gestion du stress (intervenante sociale).

À qui s'adressent ces cours : Ils s'adressent aux personnes qui ont des facteurs de risque prédisposant au développement de la maladie cardiovasculaire, tels que • Hypercholestérolémie • Hypertension • Syndrome métabolique • Antécédents familiaux. Ces cours s'adressent aussi aux gens qui vivent avec un problème cardiovasculaire et qui désirent en apprendre davantage afin de réduire l'impact et l'évolution de cette maladie sur leur qualité de vie.

Formule : Série de cinq rencontres d'une durée de 1h30, en mode virtuel, à raison d'une à deux rencontres par semaine (pendant un mois).

Objectifs du programme d'enseignement sur le diabète : Mieux comprendre le diabète, en limiter les complications potentielles et agir positivement sur la santé des personnes qui vivent avec le diabète, ou qui ont obtenu un diagnostic de prédiabète ou à toute personne désirant en connaître davantage sur cette maladie et sa prévention.

Contenu des rencontres d'enseignement sur le diabète : 1. Connaissances de base sur le diabète (infirmière) 2. Saine alimentation pour une meilleure gestion du diabète (nutritionniste) 3. Démystifier les étiquettes nutritionnelle (nutritionniste) 4. L'activité physique, un impact majeur sur la glycémie et bien au-delà... (kinésologue) 5. Complications, comment les prévenir (médecin) *Cours préenregistré, à écouter en tout temps 6. Médication utilisée et bénéfices attendus (pharmacien) 7. S'adapter à la maladie et s'assurer d'une bonne gestion du stress (intervenante sociale)

À qui s'adressent ces cours : Ils s'adressent aux personnes qui vivent avec le diabète, qui ont obtenu un diagnostic de prédiabète ou à toute personne désirant en connaître davantage sur cette maladie et sa prévention.

Formule : Série de six rencontres d'une durée de 1h30, en mode virtuel, à raison d'une à deux rencontres par semaine, (à l'intérieur d'un mois).

Vous avez le choix de participer à l'ensemble des rencontres ou d'assister uniquement à celles qui vous intéressent. Pour avoir accès aux rencontres, vous devrez avoir soit un ordinateur, une tablette ou un téléphone intelligent.

Bilan des opérations de détection d'espèces aquatiques envahissantes

Rimouski, le 9 janvier 2024 – À la suite de la découverte de moules zébrées au lac Témiscouata à la fin de l'été 2022, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) ainsi que ses partenaires régionaux ont procédé, à l'été 2023, à l'inspection d'une vingtaine de plans d'eau afin d'évaluer la répartition de l'espèce à l'échelle du Bas-Saint-Laurent.

Dans la plupart des plans d'eau, l'évaluation comprenait une inspection visuelle en apnée ou en plongée, ainsi qu'une collecte environnementale d'échantillons d'ADN. Pour le moment, aucun spécimen de moule zébrée n'a été trouvé lors de l'inspection visuelle des plans d'eau évalués. Toutefois, de l'ADN de moule zébrée a été détecté dans les lacs suivants :

- | | | |
|---------------------|---------------------|---------------------------|
| - Lac des Aigles | - Lac Jerry | - Lac Matapédia |
| - Lac Mitis | - Lac Saint-Jean | - Petit lac Saint-Mathieu |
| - Grand lac Squatec | - Petit lac Touladi | |

Une détection d'ADN n'implique pas nécessairement la présence d'individus vivants. L'ADN peut être transporté de différentes manières. Par exemple, un bateau ayant navigué sur un plan d'eau où la moule zébrée est présente peut, même s'il est nettoyé, transporter de l'ADN de cette espèce. C'est pourquoi le Ministère maintiendra ses efforts de détection sur ces plans d'eau l'an prochain.

D'après les données du MELCCFP, la majorité des lacs du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie possèdent des caractéristiques propices à l'établissement et au développement de la moule zébrée, ce qui les rend très vulnérables à l'introduction de cette espèce hautement envahissante.

La collaboration des citoyens est sollicitée pour signaler toute observation de moule zébrée afin de mieux répertorier sa présence dans les lacs du Québec. Pour ce faire, les citoyens peuvent communiquer avec le Ministère par courriel ou par téléphone :

- bas-saint-laurent.faune@mffp.gouv.qc.ca
- 1 877 346-6763

Le cas échéant, la mention doit être accompagnée des coordonnées géographiques du lieu et d'une photo claire du spécimen. Considérant qu'à l'heure actuelle la moule zébrée est susceptible d'être présente dans plusieurs plans d'eau de la région, il est important d'appliquer **les bonnes pratiques** afin de prévenir la propagation des espèces aquatiques envahissantes, et ce, peu importe le plan d'eau visité sur le territoire. La meilleure mesure pour ralentir la propagation des espèces aquatiques envahissantes demeure le nettoyage des embarcations et de tout matériel entrant en contact avec l'eau en suivant la séquence « inspecter, vider, nettoyer, sécher et répéter ».

Une fois qu'elle est établie dans un milieu, la moule zébrée est indélogeable. C'est pourquoi il est important de chercher à limiter sa dispersion vers d'autres lacs et rivières.

Rappelons les impacts que peut avoir la moule zébrée dans les lacs du Québec :

- Prolifération des plantes aquatiques et augmentation de la probabilité de floraison d'algues bleues.
- Diminution du phytoplancton et, par là, de la nourriture disponible pour les poissons.
- Hausse de la mortalité parmi les mollusques indigènes, qui retire plusieurs bénéfiques aux lacs.
- Diminution de la survie des œufs de poissons dans les zones de frai.
- Encrassement des quais, barrages, prises d'eau et d'autres infrastructures fixes.



Liens connexes : [Plan de lutte contre les espèces exotiques envahissantes animales \(quebec.ca\)](#)

[Méthodes pour prévenir l'introduction et la propagation des espèces exotiques | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#) **[Guide des bonnes pratiques en milieu aquatique dans le but de prévenir l'introduction et la propagation d'espèces aquatiques envahissantes](#)** Version sommaire : **[Nettoyer pour ne pas propager \(quebec.ca\)](#)**

Carte interactive des stations de nettoyage d'embarcations au Québec disponible sur le site Web de Forêt ouverte à l'adresse suivante : **[Forêt ouverte \(gouv.qc.ca\)](#)**

La Municipalité de Sainte-Rita, en partenariat avec la MRC des Basques,
la SADC des Basques et le Ministère de la Famille du Québec
est actuellement en train d'élaborer une nouvelle politique familiale.

Pour réaliser notre plan d'action, nous avons besoin d'en apprendre plus sur les besoins des familles de Sainte-Rita. Nous sous-entendons une famille au sens large du terme, c'est-à-dire un ou des individus qui habitent sous le même toit. Nous avons donc élaboré un court questionnaire de 5 minutes et invitons tous les citoyens à y participer !

Pour y accéder, vous devez scanner le code QR à l'aide d'un appareil mobile
ou bien directement à partir du lien suivant : <https://fr.surveymonkey.com/r/XLQY68X>

SERVICE D'AIDE À L'IMPÔT

du 1er mars au 24 avril 2024

Ce service s'adresse aux personnes à faible revenu dont la situation fiscale est simple, de faire compléter leurs déclarations de revenu provinciale et fédérale.

Pour bénéficier de ce service gratuit,
vous devez répondre aux critères suivants:

- ✓ Personne seule : revenu maximum de 30 000\$
- ✓ Couple : revenu maximum de 40 000\$
- ✓ Adulte et enfant : revenu maximum de 35 000\$
- ✓ Montant ajouté par personne à charge : 2 500\$

Contactez-nous

418-851-4068

CENTRE
D'Action BÉNÉVOLE
DES BASQUES

Renforcer les Liens : Téléphones et Visites d'Amitié

Au Centre d'Action Bénévole des Basques, nous croyons fermement en la puissance des liens inter personnels. Nos programmes de téléphones et de visites d'amitié sont conçus pour apporter de la joie et de la chaleur à la vie des aînés de notre communauté, tout en offrant aux bénévoles une expérience enrichissante.

Pour les Bénéficiaires : Des appels chaleureux : Recevez des appels réguliers de nos bénévoles attentionnés. Une conversation amicale peut égayer votre journée. **Visites amicales** : Profitez de la compagnie bienveillante de nos bénévoles lors de visites à domicile. Partagez des histoires, des souvenirs et des moments agréables. **Pour les Bénévoles** : Offrez du réconfort; faites une différence dans la vie de nos aînés en leur offrant une oreille attentive et un cœur bienveillant. **Créez des souvenirs** : Établissez des liens précieux avec nos bénéficiaires tout en partageant des moments agréables. **Enrichissez votre vie** : L'acte de donner est une expérience gratifiante qui peut apporter de la satisfaction personnelle.

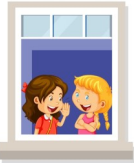
Comment ça fonctionne : Inscrivez-vous en tant que bénévole ou bénéficiaire.

Nous vous associons à un bénévole ou à un aîné en fonction de vos intérêts et de vos besoins.

Les appels téléphoniques réguliers ou les visites à domicile sont organisés selon votre convenance.

Les téléphones et les visites d'amitié sont plus que des conversations ; ce sont des liens qui enrichissent la vie. Laissez notre équipe dévouée vous aider à créer des souvenirs précieux et à renforcer la tapisserie des relations au sein de notre communauté.

Rejoignez-nous dès aujourd'hui et faites partie de cette belle initiative qui apporte du bonheur aux cœurs des uns et des autres.



Le Centre d'Action Bénévole des Basques : Créons des liens, partageons la joie .
Plus d'infos : 418-851-4068 cabbasq@bellnet.ca



Collecte des matières recyclables dans la MRC des Basques



L'entreprise Récupération des Basques a cessé ses activités, le vendredi le 9 février 2024, de collectes et de traitement des matières recyclables et de collectes de plastiques agricoles.

Il est dorénavant interdit d'aller porter des matières recyclables ou toutes autres matières sur les terrains de l'édifice. La firme Service Sanitaire A. Deschênes (SSAD) qui fera la collecte des matières recyclables de porte-à porte dans toute la MRC des Basques.

Les citoyens n'auront **aucun changement au calendrier de collectes des matières recyclables** qui leur ont été distribués en début d'année. Les journées de collecte demeurent les mêmes. Nous vous invitons à déposer vos sacs en bordure de la rue au plus tard à 6h am, le jour de la collecte. Le calendrier des collectes sera maintenu jusqu'à nouvel ordre.

L'Écocentre : L'écocentre rouvrira ses portes à la date prévue, soit du 12 avril au 11 novembre 2024.

Au courant de l'année 2024, des bacs bleus de 360 litres seront distribués de porte-à-porte afin de respecter les nouvelles normes de collecte des matières recyclables prescrites par Éco-Entreprise Québec.

Pour les plastiques agricoles, ce sera Agri-Récup qui prendra le relais, avec l'instauration de points de dépôts.

La MRC des Basques vous informera dès que le tout sera en fonction et s'assurera d'informer tous les citoyens des Basques lorsque le nouveau processus de collecte des bacs bleus débutera.